

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

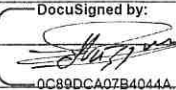
Désignation de l'entreprise : A.V.E.C Assistance Vente Equipement Création [1 | 2 |]

Adresse de l'entreprise : 11 RUE ANDRE MARIE AMPERE PARC D'ACTIVITE LA VERDIERE 13880 VELAUX [1 | 2 |] Date de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * 5 1 0 2 5 6 3 7 3 0 0 0 1 8 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 5 |

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	938
	Fonds commercial (1)	AH	AI	290 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 529
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	35 988
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	1 000	
Participations	CS	CT	66 000	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	11 060	
TOTAL (II)		Bj	BK	445 914
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	10 030
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	29 514
	Autres créances (3)	BZ	CA	75 309
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Values mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	201 776	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	600 889
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW		
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 046 802
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :

DocuSigned by:  0C89DCA07B4044A...

SAGE Experts-comptables janvier 2026

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise		A.V.E.C Assistance Vente Equipement Création		Néant ☐
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	339 091	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	178 744	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	526 635
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	264 374	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instrument financier à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 014	
	Dettes fiscales et sociales	DY	131 885	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 925	
Compte régil.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	449 197	
(V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	975 832	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	271 927		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 290 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 445 914 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	290 938			290 938
Immobilisations corporelles	50 512	32 404		77 916
Immobilisations financières	27 060	50 000		77 060
TOTAL	368 510	82 404		445 914

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 41 456 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	938			938
Immobilisations corporelles	40 627	4 891		40 518
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	41 565	4 891		41 456

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	938	938	0	1 ans
Fonds commercial	290 000	0	290 000	Non amortiss.
Materiel et outillage	913	2	911	5 ans
Materiel industriel	1 103	1 103	0	de 1 à 5 ans
Agencet materiel et outillage	4 129	3 425	704	5 ans
Agencements local la fare	22 295	313	21 982	10 ans
Materiel de transport	41 043	32 897	8 145	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	3 902	2 732	1 170	3 ans
Mobilier	3 531	47	3 484	7 ans
Avances et acomptes versés sur im	1 000	0	1 000	Non amortiss.
TOTAL	368 854	41 456	327 398	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 400 142 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 060		
Actif circulant & charges d'avance	389 082	389 082	
TOTAL	400 142	389 082	

3.4 - Provisions pour dépréciation = 29 514 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	75 261				29 514
Comptes financiers					
Total	75 261				29 514

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	16,00	8 000

4.2 - Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	50 750				
TOTAL	50 750				

4.3 - Etat des dettes = 449 197 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	264 374			
Dettes financières diverses	8 731			
Fournisseurs	43 014			
Dettes fiscales & sociales	131 885			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 193			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	449 197			

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 31 157 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	31 157
Autres dettes	
TOTAL	31 157

A.V.E.C
Assistance Vente Equipement Création
S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros

Siège social : 240 Avenue des Puisatiers
13580 LA FARE-LES-OLIVIER

R.C.S : 510 256 373 SALON-DE-PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 MAI 2026

au siège social,
Le 19/05/2026
à 10 heures

Monsieur Romain SOLLAZZINI, associé unique détenant les 500 parts sociales composant le capital social,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Le gérant a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

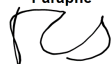
A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- l'affectation des résultats ;
- les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **178 744,38** Euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Paraphe


DEUXIEME DECISION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **178 744,38** Euros et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux « autres réserves » pour un montant de 178 744,38 Euros

L'Associé unique prend acte de ce qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

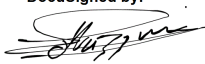
L'associé unique prend acte des opérations intervenues entre lui-même et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération du gérant qui, pour l'exercice écoulé, s'est élevée à la somme de 83 000,00 Euros, ainsi que la prise en charge par la société de ses cotisations sociales personnelles obligatoires pour un montant de 34 496,00 Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

DocuSigned by:

0C89DCA07B4044A...

Romain SOLLAZZINI